



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi, 20 avril 2015
à 19h30

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 avril 2015

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Appui à la « Semaine de la sécurité publique – ferroviaire »

6. **Finances municipales**

— — — —

7. **Ressources humaines**

7.1 Affectation temporaire au poste de chef de division et contrôleur à la division acquisition, approvisionnement et projets du Service des finances

8. **Loisirs et bibliothèques**

— — — —

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-949-AD-14 Prolongement de la rue Pierre-Caisse

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Résolution relative à la circulation et au stationnement

10.1.1 Arrêt obligatoire à l'intersection des rues Douglas et Marie-Derome

10.1.2 Stationnement autour de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – Rue Laurier

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants :

11.1.1 SA-2277-TP-15 Travaux de marquage de rues

11.1.2 SA-2280-TP-15 Fourniture d'enrobé bitumineux

11.1.3 SA-2281-TP-15 Travaux de balayage de rues

11.1.4 SA-2294-TP-15 Travaux d'entretien électrique pour les bâtiments municipaux

11.2 Dépenses supplémentaires - travaux de déneigement

12. **Sécurité publique**

– – – –

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à une demande de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2014-3319 Andrée-Anne Alix et David Lemieux – Immeuble situé au 81, rue Anatole-Touchette

13.2 Adoption du premier projet des règlements suivants :

13.2.1 Règlement n° 1321

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser les usages C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions) et C9-01-09 (Service de nettoyage de l'environnement) dans la zone I-3553, délimitée au nord par l'avenue Thomas, à l'est par la rue Lucien-Beaudin et au sud par l'avenue Montrichard »

13.2.2 Règlement n° 1331

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de :

- créer une nouvelle zone du groupe habitation (H) à même une partie des zones A-5524 et A-5526, situées de part et d'autre du rang Saint-Édouard, entre les rues René et Carmen;
- remplacer la classe « Habitation en milieu agricole » par la classe « Unifamiliale » du groupe habitation (H); tout en conservant les classes « Élevage » et « Culture »

13.2.3 Règlement n° 1332

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'augmenter la superficie minimale d'un terrain pouvant accueillir les usages C9-03-03, C9-03-07 et I1-08-02 dans la zone C-5506, située à l'est du chemin des Patriotes-Est, au sud de l'autoroute de la Vallée-des-forts et au nord de la rue Guertin;
- d'assujettir cette zone à un PIIA »

13.3 Adoption du projet des règlements suivants :

13.3.1 Règlement n° 1324

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone C-1434 apparaissant au plan de zonage, située à l'ouest du boulevard du Séminaire Sud, à l'est de l'aéroport et au sud de la rue Lebel, au « Secteur de P.I.I.A. : *Projets intégrés commerciaux* »;
- de créer un secteur de P.I.I.A., soit le « Secteur de P.I.I.A. : *Industriel* » et d'assujettir la nouvelle zone I-4054, récemment créée par le règlement 1323 à ce secteur. Cette zone est située au sud et à l'est de la Route 219 et à l'ouest du chemin du Petit-Bernier »

13.3.2 Règlement n° 1333

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements, dans le but d'agrandir un « Secteur de P.I.I.A. : *Bordures autoroutières* », en y intégrant la zone C-5506 apparaissant au plan de zonage »

13.4 Demande d'exonération des frais relatifs à une demande de modification à la réglementation d'urbanisme (MRU-2015-3403)

13.5 Appui à une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec – ZAP-2015-3449 – 705, boulevard Saint-Luc

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 Accès gratuit au service de transport en commun durant « L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu – 2015 »

15. **Avis de motion**

15.1 **Règlement n° 1321**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'autoriser les usages C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions) et C9-01-09 (Service de nettoyage de l'environnement) dans la zone I-3553, délimitée au nord par l'avenue Thomas, à l'est par la rue Lucien-Beaudin et au sud par l'avenue Montrichard »

15.2 **Règlement n° 1324**

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ses amendements, dans le but :

- d'assujettir la zone C-1434 apparaissant au plan de zonage, située à l'ouest du boulevard du Séminaire Sud, à l'est de l'aéroport et au sud de la rue Lebel, au « Secteur de P.I.I.A. : *Projets intégrés commerciaux* »;
- de créer un secteur de P.I.I.A., soit le « Secteur de P.I.I.A. : *Industriel* » et d'assujettir la nouvelle zone I-4054, récemment créée par le règlement 1323 à ce secteur. Cette zone est située au sud et à l'est de la Route 219 et à l'ouest du chemin du Petit-Bernier »

15.3 **Règlement n° 1331**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de :

- créer une nouvelle zone du groupe habitation (H) à même une partie des zones A-5524 et A-5526, situées de part et d'autre du rang Saint-Édouard, entre les rues René et Carmen;
- remplacer la classe « Habitation en milieu agricole » par la classe « Unifamiliale » du groupe habitation (H); tout en conservant les classes « Élevage » et « Culture » »

15.4 **Règlement n° 1332**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'augmenter la superficie minimale d'un terrain pouvant accueillir les usages C9-03-03, C9-03-07 et I1-08-02 dans la zone C-5506, située à l'est du chemin des Patriotes-Est, au sud de l'autoroute de la Vallée-des-forts et au nord de la rue Guertin;
- d'assujettir cette zone à un PIIA »

15.5 **Règlement n° 1333**

« Règlement modifiant le règlement n° 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements, dans le but d'agrandir un « Secteur de P.I.I.A. : Bordures autoroutières », en y intégrant la zone C-5506 apparaissant au plan de zonage »

15.6 Règlement n° 1334

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de réfection du revêtement extérieur de l'usine de filtration de la rive ouest, décrétant une dépense n'excédant pas 437 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16. Règlements

16.1 Règlement n° 1305

« Règlement autorisant la réalisation de travaux d'agrandissement du bâtiment de service du poste de pompage Gouin, incluant divers travaux connexes, décrétant une dépense n'excédant pas 853 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.2 Règlement n° 1320

« Règlement autorisant la réalisation des travaux correctifs de la fondation et de pavage des accès à divers postes de pompage, décrétant une dépense n'excédant pas 99 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16.3 Règlement n° 1326

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de construction et d'aménagement de jeux d'eau aux parcs F.-Raymond-Lefebvre et au terrain Hamel du parc multisports Bleury, décrétant une dépense n'excédant pas 900 000 \$ et un emprunt à cette fin »

17. Dépôt de documents au Conseil municipal

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars du Comité exécutif

17.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de décembre 2014 à mars 2015

17.3 Rapport d'activités du trésorier en vertu du chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums municipaux pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

18. Correspondance

19. Période de questions

20. Communications des membres du conseil au public

21. Levée de la séance